



SAS GAYRAL MICKAEL  
HYDROCCITANIE  
133 chemin de roubert  
82240 SAINT-GEORGES  
FRANCE  
mickael.gayral@hotmail.fr  
N° TVA Intracommunautaire : fr61852135284  
N° SIRET : 85213528400010  
Code NAF : 3312Z  
RCS : 85213528400010  
Capital : 10 000 €

MUGNIER BAPTISTE  
626 chemin chateau soussis  
82150 MONTAIGU-DE-QUERCY

## FACTURE N° 25-05-4139

Le mercredi 28 mai 2025

| Référence | Désignation              | Quantité | PU Vente | TVA   | Montant HT | Image |
|-----------|--------------------------|----------|----------|-------|------------|-------|
|           | Pique balle 3 dents euro | 1,00     | 600,00 € | 20,00 | 600,00 €   |       |

**PAYÉ**

Conditions de paiement :  
• 100,00 % soit 720,00 € à payer le :  
28/05/2025 (paiement comptant).

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| Total HT         | 600,00 €        |
| TVA ( 20 % )     | 120,00 €        |
| <b>Total TTC</b> | <b>720,00 €</b> |

Coordonnées bancaires : Banque Populaire  
IBAN : FR76 1780 7000 0445 5218 2291 853  
BIC/SWIFT : CCBPFRPPTLS

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.